



RECUEIL

DES

ACTES ADMINISTRATIFS

**DIRECTION DE LA REGLEMENTATION
ET DE L'ENVIRONNEMENT**

BELP

N° Spécial

18 avril 2017

PREFECTURE DES HAUTS-DE-SEINE

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS

N° Spécial DRE.BELP du 18 avril 2017

SOMMAIRE

Arrêté	Date	DIRECTION DE LA REGLEMENTATION ET DE L'ENVIRONNEMENT- BELP	Page
DRE/BELP n° 2017-85	06.04.2017	Arrêté modifiant l'arrêté DRE/BELP n° 2016-113 du 12 août 2016 instituant les bureaux de vote dans la commune de Bagneux.	3
		Annexe à l'arrêté DRE/BELP n° 2017-85 du 6 avril 2017.	4

**DIRECTION DE LA REGLEMENTATION ET DE L'ENVIRONNEMENT
BUREAU DES ELECTIONS ET DES LIBERTES PUBLIQUES**

PREFET DES HAUTS-DE-SEINE

Arrêté DRE/BELP n° 2017-85 du 6 avril 2017 modifiant
l'arrêté DRE/BELP n° 2016-113 du 12 août 2016
instituant les bureaux de vote dans la commune de Bagneux

LE PREFET DES HAUTS-DE-SEINE
OFFICIER DE LA LEGION D'HONNEUR
OFFICIER DE L'ORDRE NATIONAL DU MERITE

Vu le code électoral et notamment les articles L.12, L.13, L.17, L.125 et R.40,

Vu le décret n° 2014-256 du 26 février 2014 portant délimitation des cantons dans le département des Hauts-de-Seine,

Vu la proposition du maire de Bagneux,

Sur la proposition du secrétaire général de la Préfecture,

ARRÊTE

ARTICLE 1 : la liste des bureaux de vote et leur périmètre, annexée à l'arrêté DRE/BELP n° 2016-113 du 12 août 2016 est remplacée par le document joint au présent arrêté.

ARTICLE 2 : les articles de l'arrêté DRE/BELP n° 2016-113 du 12 août 2016 restent sans changement.

ARTICLE 6 : le secrétaire général de la préfecture, le maire de la commune de Bagneux sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de l'Etat dans le département.

Nanterre, le 6 avril 2017

Le Préfet
Pour le Préfet et par délégation,
Le Secrétaire Général,

Thierry BONNIER

ANNEXE à l'arrêté DRE/BELP n° 2017-85 du 6 avril 2017

Numéro	Désignation	Adresse	Canton
1 Bureau centralisateur	ANCIENNE MAIRIE	1, rue de la mairie	N° 3 : Bagneux
2	ECOLE MAURICE THOREZ	41, rue Albert Petit	N° 3 : Bagneux
3	ECOLE ALBERT PETIT	17, rue Pablo Néruda	N° 3 : Bagneux
4	ECOLE LANGEVIN	5, rue Louis Charles Boileau	N° 3 : Bagneux
5	ECOLE LANGEVIN	5, rue Louis Charles Boileau	N° 3 : Bagneux
6	ECOLE JOLIOT CURIE	59, rue de Verdun	N° 3 : Bagneux
7	ECOLE HENRI WALLON	72, avenue Jean-Marín Naudin	N° 3 : Bagneux
8	GYMNASE JOLIOT CURIE	59, rue de Verdun	N° 3 : Bagneux
9	ECOLE JOLIOT CURIE	59, rue de Verdun	N° 3 : Bagneux
10	ECOLE HENRI WALLON	72, avenue Jean-Marín Naudin	N° 3 : Bagneux
11	ECOLE HENRI WALLON	72, avenue Jean-Marín Naudin	N° 3 : Bagneux
12	ECOLE JOLIOT CURIE	59, rue de Verdun	N° 3 : Bagneux
13	GYMNASE JOLIOT CURIE	59, rue de Verdun	N° 3 : Bagneux
14	ECOLE HENRI BARBUSSE	2, avenue Louis Pasteur	N° 3 : Bagneux
15	COLLEGE HENRI BARBUSSE	69 bis, avenue Albert Petit	N° 3 : Bagneux
16	COLLEGE HENRI BARBUSSE	69 bis, avenue Albert Petit	N° 3 : Bagneux
17	ECOLE PAUL VAILLANT COUTURIER	26, avenue P. V. Couturier	N° 3 : Bagneux
18	ECOLE PAUL VAILLANT COUTURIER	26, avenue P. V. Couturier	N° 3 : Bagneux
19	ECOLE PAUL ELUARD	1, Mail des Tertres	N° 3 : Bagneux
20	ECOLE PAUL ELUARD	1, Mail des Tertres	N° 3 : Bagneux
21	ECOLE MARCEL CACHIN	4, Mail des Cuverons	N° 3 : Bagneux
22	ANCIENNE MAIRIE – SALLE CAILLAT	1, rue de la Mairie	N° 3 : Bagneux

BUREAU DE VOTE N°1		
Lieu de vote : ANCIENNE MAIRIE		
1, rue de la Mairie		
Nom de la rue	N°dans la rue	
Allée du Clos Joli	Totalité	
Allée Paul Langevin	Totalité	
Avenue du Maréchal Foch	Côté impair du n°1 au n°23	
Avenue Henri Ravera	Côté impair du n°1 au n°19	Côté pair du n°2 au n°18
Avenue Jean Baptiste Fortin	Côté impair du n°17 à la fin	
Clos des Benards	Totalité	
Place de la République	Totalité	
Rue Dampierre	Totalité	
Rue de Fontenay	Totalité	
Rue de la Division Leclerc	Totalité	
Rue de la Lisette	Côté impair du n°1 au n°19 bis	Côté pair du n°2 au n°18
Rue de la Mairie	Totalité	
Rue de la République	Totalité	
Rue des Benards	Totalité	
Rue Froide	Côté impair du n°1 au n°3	
Rue Ledru Rollin	Côté impair du n°1 au n°3	Côté pair du n°2 au n°8
Rue Léon Blum	Totalité	
Rue Louis Charles Boileau	Du n°1 au n°10	
Rue Salvador Allende	Totalité	
Rue Serpentine	Totalité	
BUREAU DE VOTE N°2		
Lieu de vote : ECOLE MAURICE THOREZ		
41, rue Albert Petit		
Nom de la rue	N°dans la rue	
Allée du Poitou	Totalité	
Avenue Albert Petit	Côté impair du n°19 au n°41 bis	Côté pair du n°20 au n°40
Avenue Henri Barbusse	Côté pair du n°2 au n°8	
Rue des Blains	Côté pair du n°2 au n°16	
Rue des Meuniers	Côté impair du n°1 au n°21	Côté pair du n°2 au n°22
Rue Enguehard	Totalité	
Rue François Laurent Gibon	Totalité	
Rue Hardenberg	Totalité	
Rue Marc Sangnier	Du n°35 à la fin	
Sentier des Monceaux	Totalité	
BUREAU DE VOTE N°3		
Lieu de vote : ECOLE ALBERT PETIT		
17, rue Pablo Neruda		
Nom de la rue	N°dans la rue	
Allée de Chevreuse	Totalité	
Allée des Mathurins	Totalité	
Avenue Albert Petit	Côté pair du n°2 au n°18	
Avenue du Maréchal Foch	Côté impair du n°25 au n°79	
Impasse des Monceaux	Totalité	
Résidence Etienne Hajdu	Du n°1 au n°10	
Rue de la Lisette	Du n°20 à la fin	
Rue de la Porte d'En Bas	Totalité	
Rue des Lilas	Totalité	
Rue des Mathurins	Totalité	

Rue des Monceaux	Totalité
Rue Pablo Neruda	Totalité
Sentier des Brugnauts	Totalité
Square Fernand Léger	Totalité

BUREAU DE VOTE N°4
Lieu de vote : **ECOLE LANGEVIN**
5, rue Louis Charles Boileau

Nom de la rue	N°dans la rue	
Allée du Clos des Vignes	Totalité	
Avenue du Général de Gaulle	Totalité	
Avenue Jean-Baptiste Fortin	Côté pair du n°18 à la fin	
Chemin Latéral	Totalité	
Rue Alphonse Pluchet	Totalité	
Rue Blanchard	Totalité	
Rue du Moulin Blanchard	Totalité	
Rue Froide	Côté impair du n°5 au n°9	
Rue Ledru Rollin	Côté impair du n°5 à la fin	Côté pair du n°10 à la fin
Rue Perrotin	N°38	
Rue Pierre Semard	Totalité	
Sentier de la Fontaine Voeux	Totalité	
Square de la Prémontière	Totalité	

BUREAU DE VOTE N°5
Lieu de vote : **ECOLE LANGEVIN**
5, rue Louis Charles Boileau

Nom de la rue	N°dans la rue		
Allée Jacques Brel	Côté pair du n° 2 à la fin		
Avenue de la Garlande	Totalité		
Avenue Henri Barbusse	Côté impair du n°13 au n°19		
Avenue Henri Ravera	Côté pair du n°20 au n°100	Côté impair du n°21 au n°107	Côté impair du n°109 au n°125
Avenue Jean Jaurès	Côté pair du n°2 à la fin	Côté impair du n°17 à la fin	
Avenue Jean-Baptiste Fortin	Côté impair du n°1 au n°15 bis	Côté pair du n°2 au n°12 bis	
Résidence Picasso	Totalité		
Rue de l'Égalité	Totalité		
Rue Froide	Côté pair du n°2 à la fin		
Rue Marc Sangnier	Du n°1 au n°34		
Villa Aubouin	Totalité		
Voie des Suisses	Totalité		

BUREAU DE VOTE N°6
Lieu de vote : **ECOLE JOLIOT CURIE**
59, rue de Verdun

Nom de la rue	N°dans la rue	
Allée des Tilleuls	Totalité	
Allée du Prunier Hardy	Totalité	
Allée Jacques Brel	Côté impair du n°1 à la fin	
Avenue Henri Ravera	Côté pair du n°106 au n°144	Côté impair du n°169 au n°215
Rue de Verdun	Côté impair du n°1 au n°63	
Rue Pasteur	Totalité	

BUREAU DE VOTE N°7
Lieu de vote : **ECOLE HENRI WALLON**
72, avenue Jean-Marín Naudin

Nom de la rue	N°dans la rue
Avenue Henri Ravera	Côté pair du n°178 à la fin
Avenue Jean Jaurès	Côté impair du n°1 au n°15
Avenue Marx Dormoy	Totalité

Avenue Stalingrad	Totalité
Rue Albert Fririon	Totalité
Rue de la Pierre Plate	Totalité
Rue de la Résistance	Totalité
Rue des Mirabelliers	Totalité
Rue du Colonel Fabien	Totalité
Rue Jean Marin Naudin	Totalité
Rue Marcel Viguiet	Totalité
Rue Maurice Pruniaux	Totalité
BUREAU DE VOTE N°8 Lieu de vote : GYMNASSE JOLIOT CURIE 59, rue de Verdun	
Nom de la rue	N°dans la rue
Allée Anatole France	Totalité
Rue de Kirovakan	Totalité
Rue de Turin	Totalité
BUREAU DE VOTE N°9 Lieu de vote : ECOLE JOLIOT CURIE 59, rue de Verdun	
Nom de la rue	N°dans la rue
Rue Claude Debussy	Totalité
Rue Frédéric Chopin	Totalité
Rue Mozart	Totalité
Rue Rossini	Totalité
Rue Serge Prokofiev	Totalité
BUREAU DE VOTE N°10 Lieu de vote : ECOLE HENRI WALLON 72, avenue Jean-Marín Naudin	
Nom de la rue	N°dans la rue
Allée des Terres Abonnées	Totalité
Avenue Aristide Briand	Du n°2 au n°104
Avenue Victor Hugo	Du n°2 à la fin
Rond point des Martyrs de Chateaubriand	Du n°1 au n°15 Du n°2 au n°14
Rue Assia Djebar	Totalité
Rue de Verdun	Du n°95 à la fin
Rue Gustave Courbet	Totalité
Rue Romain Rolland	Totalité
Villa Jean Marin Naudin	Totalité
BUREAU DE VOTE N°11 Lieu de vote : ECOLE HENRI WALLON 72, avenue Jean-Marín Naudin	
Nom de la rue	N°dans la rue
Avenue Louis Pasteur	Du n°14 à la fin
Rue de la Bièvre	Totalité
Rue de la Megisserie	Totalité
BUREAU DE VOTE N°12 Lieu de vote : ECOLE JOLIOT CURIE 59, rue de Verdun	
Nom de la rue	N°dans la rue
Allée des Orchidées	Du n°2 au n°10
Avenue Henri Barbusse	Du n°22 à la fin Du n°35 à la fin
Avenue Louis Pasteur	Du n°11 à la fin
Rue de Verdun	Du n°2 à la fin Du n°73 au n°93
Rue Gabriel Cosson	Du n°1 à la fin
Square Marcel Lods	Totalité
BUREAU DE VOTE N°13 Lieu de vote : GYMNASSE JOLIOT CURIE 59, rue de Verdun	

Nom de la rue	N°dans la rue	
Allée de la Madeleine	Totalité	
Allée des Orchidées	Du n°1 à la fin	Du n°12 à la fin
Allée Georges Brassens	Du n°1 au n°9	Du n°2 au n°8
Avenue Henri Barbusse	Du n°21 au n°27	Du ° 10 au n°20
BUREAU DE VOTE N°14 Lieu de vote : ECOLE HENRI BARBUSSE 2, avenue Louis Pasteur		
Nom de la rue	N°dans la rue	
Allée Maurice Langlet	Totalité	
Rue des Colibris	Du n°2 à la fin	
Rue des Pervenches	Totalité	
Rue du Champ des Oiseaux	Du n°2 à la fin	
Rue Jean Longuet	Totalité	

BUREAU DE VOTE N°15 Lieu de vote : COLLEGE HENRI BARBUSSE 69 bis, avenue Albert Petit		
Nom de la rue	N°dans la rue	
Avenue Albert Petit	Du n°43 au n°67Bis	Du n°42 au n°70
Avenue Aristide Briand	Du n°106 au n°160	
Avenue Louis Pasteur	Du n°1 au n°9	Du n°2 au n°12
Cité de la Concorde	Du n°2 à la fin	
Rue André Ox	Totalité	
Rue Bertie Albrecht	Totalité	
Rue Charles Michels	Totalité	
Rue de Robinson	Totalité	
Rue de Verrières	Totalité	
Rue des Meuniers	Côté impair du n°23 à la fin	Côté pair du n°24 à la fin
Rue du Docteur Charcot	Totalité	
Rue du Progrès	Du n°1 à la fin	
Rue Haig Tbirian	Totalité	
Rue Léo Ferré	Du n°2 à la fin	
Rue Madame Curie	Totalité	
Rue Robert Pontet	Totalité	
Square Léo Ferré	Du n°1 à la fin	
Villa des Iris	Totalité	
BUREAU DE VOTE N°16 Lieu de vote : COLLEGE HENRI BARBUSSE 69 bis, avenue Albert Petit		
Nom de la rue	N°dans la rue	
Avenue Albert Petit	Du n°69 à la fin	Du n°72 à la fin
Avenue Aristide Briand	Du n°162 au n°212	
Avenue Paul Vaillant Couturier	Totalité	
Impasse Jeanne d'Arc	Totalité	
Passage Marie Michel Bioret	Totalité	
Résidence des Buttes	Totalité	
Rue Blaise Pascal	Totalité	
Rue de la Briqueterie	Totalité	
Rue de la Liberté	Du n°1 à la fin	Du n°2 à la fin
Rue de la Participation	Totalité	
Rue des Blains	Du n°18 à la fin	Du n°1 à la fin
Rue des Bois	Totalité	
Rue des Buttes	Totalité	
Rue des Capucines	Totalité	
Rue des Prés	Totalité	
Rue Patry	Totalité	
Sente de la Pointe des Buttes	Totalité	

Sentier de la Roue	Totalité
Sentier du Bas des Buttes	Totalité
Square Edmond Barbanson	Totalité
BUREAU DE VOTE N°17 Lieu de vote : ECOLE MATERNELLE PAUL VAILLANT COUTURIER 26, avenue Paul Vaillant Couturier	
Nom de la rue	N°dans la rue
Allée de la Paix	Totalité
Allée de l'Abbé Grégoire	Totalité
Allée Mirabeau	Totalité
Square Montesquieu	Du n°1 à la fin
Square Schoelcher	Totalité

BUREAU DE VOTE N°18 Lieu de vote : ECOLE ELEMENTAIRE PAUL VAILLANT COUTURIER 26, avenue Paul Vaillant Couturier	
Nom de la rue	N°dans la rue
Avenue Aristide Briand	Du n°214 à la fin
Avenue des Fleurs	Totalité
Impasse du Pont Royal	Totalité
Rue Abraham Lincoln	Totalité
Rue des Bas Longchamps	Totalité
Rue du Pont Royal	Totalité
Rue du Port Galand	Totalité
Villa des Longchamps	Totalité

BUREAU DE VOTE N°19 Lieu de vote : ECOLE PAUL ELUARD 1, Mail des Tertres	
Nom de la rue	N°dans la rue
Allée des Bas Coquarts	Du n°1 à la fin
Allée des Charmilles	Du n°2 au n°16
Allée des Marronniers	Du n°1 à la fin
Résidence du Port Galand	Du n°2 à la fin
Rue de la Sarrazine	Totalité
Rue des Bas Coquarts	Totalité
Rue des Coquarts	Totalité
Rue des Frères Lumière	Totalité
Rue des Pichets	Totalité
Rue du Docteur Albert Schweitzer	Totalité
Rue Edouard Branly	Totalité

BUREAU DE VOTE N°20 Lieu de vote : ECOLE PAUL ELUARD 1, Mail des Tertres	
Nom de la rue	N°dans la rue
Allée Paul Eluard	Du n°1 à la fin
Avenue de Bourg-la Reine	Du n°2 à la fin
Avenue de Montrouge	Du n°2 à la fin
Mail des Tertres	Totalité
Place de la Fontaine Gueffier	Du n°1 à la fin
Place des Tertres	Totalité
Rue des Marronniers	Du n°1 à la fin
Rue des Tertres	Du n°1 au n°11 Du n°2 au n°40
Rue des Violettes	Totalité
Rue du Général Sarrail	Totalité
Rue Germaine	Totalité
Rue Léon Bernard	Totalité
Sentier de Paris à Sceaux	Du n°2 à la fin
Sentier des Sablons	Du n°2 à la fin

BUREAU DE VOTE N°21	
Lieu de vote : ECOLE MARCEL CACHIN	
4, Mail des Cuverons	
Nom de la rue	N°dans la rue
Allée des Rosiers	Du n°1 à la fin
Avenue du Maréchal Foch	Du n°81 à la fin
Impasse de la Renardière	Du n°1 à la fin
Mail des Cuverons	Totalité
Place des Brugnauts	Totalité
Rue de la Fontaine	Du n°2 au n°70
Rue des Brugnauts	Totalité
Rue des Cuverons	Totalité
Sente des Cuverons	Du n°2 à la fin

BUREAU DE VOTE N°22	
Lieu de vote : ANCIENNE MAIRIE – SALLE CAILLAT	
1 rue de la Mairie	
Nom de la rue	N°dans la rue
Allée des Acacias	Totalité
Allée du Parc	Totalité
Avenue Albert Petit	Côté impair du n°1 au n°17
Avenue Gabriel Péri	Totalité
Avenue Henri Barbusse	Côté impair du n°1 au n°11
Place du Treize octobre	Totalité
Rue Adèle	Totalité
Rue des Fossés	Totalité
Rue des Olivettes	Totalité
Rue du Clos Lapaume	Totalité
Rue Etienne Dolet	Totalité
Rue Pierre Brossolette	Totalité
Villa des Olivettes	Totalité

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS

DU

PREFET DES HAUTS-DE-SEINE

ISSN 0985 - 5955

Pour toute correspondance, s'adresser à :

PREFET DES HAUTS-DE-SEINE

Direction des Affaires Juridiques et de l'Administration Locale
Cellule CRD - DA - RAA

167/177, Avenue Joliot Curie
92013 NANTERRE CEDEX

Le recueil des actes administratifs est consultable en ligne sur le site de la préfecture
adresse Internet :

<http://www.hauts-de-seine.gouv.fr/>

Directeur de la publication :

Thierry BONNIER

SECRETAIRE GENERAL

PREFECTURE DES HAUTS-DE-SEINE

167-177, avenue Joliot Curie 92013 NANTERRE Cedex

Courriel : courrier@hauts-de-seine.gouv.fr

Standard : 01.40.97.20.00 Télécopie 01.40.97.25.21.21

Adresse Internet : <http://www.hauts-de-seine.gouv.fr/>